

DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE. UNE CONVENTION STRATÉGIQUE ENTRE VOIES NAVIGABLES DE FRANCE ET SEINE-ET-MARNE ATTRACTIVITÉ

Voies navigables de France et Seine-et-Marne Attractivité signent ce jeudi 4 décembre 2025 à Fontainebleau une convention de partenariat qui contribue à valoriser le développement touristique fluvestre* et à faire connaitre la nouvelle Destination fluviale Seine-et-Marne.

*fluvestre : toute activité de tourisme ou de loisirs qui s'organise sur une voie d'eau ou sur les espaces terrestres situés à proximité immédiate d'une voie d'eau.

L'ambition de Voies navigables de France : valoriser le patrimoine fluvial et fluvestre de la Seine-et-Marne.

Au cœur des missions qui lui sont confiées par le Ministère de l'Aménagement du territoire, Voies navigables de France (VNF) fait du fluvial un levier de développement des territoires. VNF est l'établissement public national chargé de gérer, entretenir et développer 6 700 km de fleuves, canaux et rivières. À l'écoute des besoins spécifiques des acteurs locaux, VNF agit avec ses 4 000 collaborateurs au quotidien pour faire du fluvial un levier d'attractivité et de vitalité pour les territoires.

L'ambition de VNF est de moderniser et de valoriser ce patrimoine unique en un véritable moteur de développement économique, écologique et social au service de tous. En collaboration étroite avec les partenaires européens, nationaux et locaux, VNF œuvrent pour une gestion fine de la ressource en eau dans le respect de l'environnement, le renforcement de la performance du transport fluvial, la dynamisation d'un tourisme durable, l'amélioration du cadre de vie des riverains et la production d'énergies renouvelables.

L'ambition de Seine-et-Marne Attractivité : faire naître la nouvelle Destination fluviale Seine-et-Marne !

Avec l'accueil de plus de 22 millions de touristes en 2024, la Seine-et-Marne est le 2ème département le plus touristique d'Île-de-France. Souvent qualifiée de « poumon vert de l'Île-de-France », elle dispose, avec ses 4 400 km de voies d'eau dont 250 km sont navigables, d'une exception environnementale. C'est ce cadre de vie unique, ses atouts naturels et son accessibilité qui en font le département idéal pour répondre aux aspirations des clientèles en recherche d'une meilleure qualité de vie et d'un besoin d'activités orientées nature.

Le slow tourisme est un axe fort du développement touristique seine-et-marnais dont le déploiement du plan d'actions est porté par l'agence départementale Seine-et-Marne Attractivité. Deux études récentes, menées et co-financées en partenariat avec VNF, autour des voies d'eau majeures, la Marne, la Seine et leurs affluents, ont permis de définir un schéma directeur de la filière fluviale et fluvestre. Seine-et-Marne Attractivité, par son travail d'interface et de facilitateur, accompagne le développement opérationnel auprès des territoires, des investisseurs, porteurs de projets et partenaires.
Ses actions de pédagogie et de communication participent également à la valorisation de cette nouvelle Destination fluviale.

Mutualiser les expertises pour une coopération fluide et dynamique au service du développement touristique territorial, c'est le pari fait par Voies Navigables de France et Seine-et-Marne Attractivité !

Ce jeudi 4 décembre 2025, Seine-et-Marne Attractivité organise, au théâtre municipal de Fontainebleau, ses Rencontres départementales du Tourisme sur la thématique «Le tourisme en mouvement: s'adapter, innover, régénérer.» C'est la date qui a été retenue pour la signature de cette première convention de partenariat entre Stéphane Bousquet, Directeur Territorial bassin de la Seine et Loire aval pour Voies Navigables de France et Pascal Gouhoury, Président de Seine-et-Marne Attractivité et Conseiller départemental au tourisme et à la promotion du territoire, en présence de Jean-François Parigi, Président du Département de Seine-et-Marne.

Cette première convention, qui définit le cadre commun du partenariat, démontre le potentiel de développement fluvial et fluvestre sur lequel les co-signataires souhaitent capitaliser. **Elle a pour ambition de renforcer le partenariat VNF / Seine-et-Marne autour des enjeux touristiques de la voie d'eau.**





En mutualisant l'ensemble de leurs compétences et expertises autour du fluvial et du développement territorial, Voies Navigables de France et Seine-et-Marne Attractivité entendent travailler en collaboration pour partager une vision stratégique commune, contribuer à l'amélioration du cadre de vie des habitants des territoires concernés, accroitre les retombées économiques et accompagner les territoires dans la préservation des espaces de biodiversité à proximité de la voie d'eau.

Cette convention encadre, pour exemple, des travaux communs de pilotage d'Appels à Projets pour l'implantation d'activités de loisirs nautiques, guinguettes ou hébergements insolites tels que préconisés par une étude de potentiel sur plusieurs collectivités des bords de Marne.
Elle accompagne également la structuration d'un itinéraire Marne pour la filière des péniches-hôtels avec l'organisation d'une rencontre très récente entre collectivités gestionnaires d'escales, territoires et opérateurs.

Contact Presse :
Seine-et-Marne Attractivité

Soeraja Van Riel
LD. 01 60 39 60 65/
Mobile 06 38 95 13 04
soeraja.vanriel@attractivite77.fr

Tourisme-seine-et-marne.fr

Contact Presse :
Voies Navigables de France

David Gersen
Mobile 07 60 04 05 20
david.gersen@vnf.fr

VNF.fr

Crédits photos : Créaclic © Luc Poigniez, Clo et Clem